

Chèques-Vacances 2025

Vous avez le choix entre les deux formules



Les Chèque-Vacances pour qui ?

L'ouvrant droit dispose d'un droit ouvert en fonction de son quotient familial (QF). Le CSE répond aux demandes dans le respect des conditions d'inscription de l'ouvrant droit (salarié.e/agent.e universcience, CDD, CDI, stagiaire en alternance), la date limite de dépôt des demandes.

La campagne de distribution se fait en 2 temps : début d'année ou septembre.

Combien de Chèque-Vacances ?

Ils sont distribués sous forme **d'allocation directe**, sans participation financière. L'allocation varie de 50 € à 270 € à raison de 20 € par tranche de QF en fonction du budget prévisionnel. A l'issue de la période d'inscription, le CSE calcule le montant total des demandes validées et détermine le nombre de Chèque-Vacances à attribuer à chaque demandeur.euse.

Si la demande globale dépasse le budget, le droit ouvert est alors revu à la baisse.

Il varie alors de 40 € à 260 € (par tranche de 20 €) et si besoin de 30 € à 250 € et ainsi de suite afin de satisfaire toutes les demandes.

Droit ouvert en fonction du QF

QF à partir de 70%	270 €
de 65% à moins de 70%	250 €
de 60% à moins de 65%	230 €
de 55% à moins de 60%	210 €
de 50% à moins de 55%	190 €
de 45% à moins de 50%	170 €
de 40% à moins de 45%	150 €
de 35% à moins de 40%	130 €
de 30% à moins de 35%	110 €
de 25% à moins de 30%	90 €
de 20% à moins de 25%	70 €
de 10% à moins de 20%	50 €

DEMANDE DE CHEQUE-VACANCES A REMPLIR ET TRANSMETTRE AU CSE **une seule demande /an**

Cochez votre choix

☐ **Chèque-Vacances CLASSIC** (papier) ☐ **Chèque-Vacances CONNECT**

(dématérialisés)

NOM PRENOM (ouvrant droit) :

N°de smartphone **obligatoire** pour les Chèque-Vacances CONNECT :

.....

DATE/...../.....

SIGNATURE :

CADRE RESERVE AU CSE

(1) Revenus annuels imposables :

(2) Allocations familiales :

Total (1) + (2) :

Quotient familial :



IECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Fournir impérativement les pièces nécessaires au calcul de votre QF.

Avis d'imposition 2024 sur les revenus de l'année 2023 pour les célibataires, les couples mariés (+PACS).

Les deux feuilles d'imposition pour les couples vivant maritalement.

Conjoint.e « Universcience » : chacun peut faire une demande de Chèques-Vacances.